

Puis, le 9 janvier, c'est-à-dire, une semaine plus tard, une troisième lettre publiée se lit comme suit:

Le manque de facilités en Canada pour le recrutement.

A monsieur le rédacteur du "Spectator",

Monsieur,—Après avoir lu dans votre journal du 26 décembre 1914, la lettre de M. J. H. T. Falk, ainsi que votre note éditoriale, qui l'accompagne, j'ai reçu une lettre de mon frère qui réside dans la Saskatchewan. Avant de venir en Canada, il faisait partie d'un régiment de gendarmerie, et c'était un bon tireur. Cependant, il lui a été impossible de se faire admettre dans aucun corps de volontaires canadiens engagés dans le service actif. Il a essayé de se faire accepter depuis que la présente guerre est commencée; mais il a réussi à se faire admettre seulement dans un corps de milice local, dont la perspective d'être envoyé sur le front est des plus éloignées. Voici, entre autres choses, ce qu'il dit dans la lettre que j'ai reçue le 27 décembre:

"Vous reconnaîtrez, peut-être, que cette affaire mérite d'être prise en considération, vu que, d'après ce que je puis voir, la grande majorité des recrues enrôlées jusqu'à présent appartient à une classe moins recommandable que celle à laquelle je fais présentement allusion. Nos recrues enrôlées et dont nos contingents sont composés, sont en grande partie des jeunes gens tirés des villes. Ce sont des jeunes gens moins robustes, moins affermis que les colons de l'Ouest dont je viens de parler.

Je suis, monsieur, etc.,

H. J. P.

Si ce sujet n'a pas été déjà soumis à l'attention du Gouvernement, c'est notre devoir de le faire maintenant, parce que, d'après tous les renseignements que les hommes publics d'Angleterre nous ont fournis dans leurs discours publics; d'après les rapports de sir John French, et d'après des lettres privées reçues d'hommes attachés au service des tranchées, ce dont on a le plus besoin, aujourd'hui, ce sont des hommes. On ne pouvait, sans éprouver la plus pénible émotion, lire certaines lettres publiées au commencement de la guerre actuelle et écrites par des militaires qui étaient alors parmi les combattants. Ces hommes insistaient particulièrement sur le fait que si les armées alliées avaient été plus nombreuses, au commencement de la guerre, le résultat des premières batailles eût été beaucoup plus favorable qu'il ne l'a été. Les hommes disposés à s'enrôler doivent être préalablement entraînés. Il faut les mettre préalablement en état de prendre leurs places sur la ligne de bataille. Bientôt, il faut être en état de conduire sur le front le plus grand nombre de combattants possible. A tous ceux qui sont maintenant prêts à s'enrôler, ici, et désirent faire leur part sur le champ de bataille, les facilités d'aller se mettre dans les rangs de l'armée

L'hon. M. BOSTOCK.

qui s'organise en Angleterre devraient être procurées soit par le Gouvernement du Canada, soit par tout autre moyen. J'espère que le Gouvernement jugera à propos de donner son attention à cette question le plus tôt possible.

Un autre sujet dont on a aussi beaucoup parlé dans le pays est la question de fournitures destinées aux hommes de la troupe, et particulièrement la question des chaussures. On a été très satisfait, dans l'Ouest, d'entendre dire par le ministre de la Milice qu'il allait soumettre à une enquête plus rigoureuse les plaintes faites contre la qualité de certaines chaussures fournies à l'armée. Nous espérons que le Gouvernement prendra toutes les mesures requises contre tout fournisseur infidèle, ou contre tous ceux, quels qu'ils soient, qui seront responsables de la fourniture de ces mauvaises chaussures dont on a eu à se plaindre non seulement en Angleterre, mais aussi dans les provinces de l'ouest du Canada.

Le Gouvernement, qui a d'immenses sommes d'argent à dépenser actuellement—pour l'exécution d'entreprises par contrat destinées à l'armée, est exposé à rencontrer certains entrepreneurs qui ne sont pas aussi scrupuleux qu'ils devraient l'être dans l'accomplissement de leur devoir, ou sur la qualité de la marchandise qu'ils livrent au gouvernement; mais le seul moyen qu'a le gouvernement de se protéger contre la fraude ou les fournisseurs malhonnêtes, est de traduire en justice tous ceux qui n'exécuteront pas fidèlement les spécifications de leurs contrats, ou qui ne se conformeront pas rigoureusement à la lettre et à l'esprit de leurs contrats. Quiconque sera trouvé coupable d'avoir expédié pour l'armée des approvisionnements ou fournitures non conformes aux spécifications devraient être notés comme délinquants sur la liste des pourvoyeurs.

Le Gouvernement est chargé d'une grande responsabilité; mais je suis sûr qu'il en comprend l'étendue; qu'il le prouvera au pays par ses actes; qu'il est prêt à faire tout ce qui est possible pour voir à ce que nos soldats soient convenablement équipés; de veiller à ce que notre armée n'ait aucunement à souffrir de l'infidélité d'entrepreneurs, ou de la mauvaise exécution des contrats passés avec les fournisseurs du Gouvernement.

Le discours du Trône ne contient pas beaucoup de sujets à discuter. Tout ce discours, à bien dire, est consacré à la question de la guerre, et la seule autre question